

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

COMMISSION PERMANENTE

Réunion du 12 juillet 2024

Direction des Infrastructures du Territoire

N° 2024.07.13

OBJET :

Approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures routières départementales de la Haute-Marne - 4ème échéance 2024-2029

Nombre de conseillers départementaux membres de la commission permanente : 34

Présents :

M. Michel ANDRÉ, Mme Céline BRASSEUR, Mme Magali CARTAGENA, Mme Karine COLOMBO, Mme Sylviane DENIS, Mme Astrid DI TULLIO, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FOURNIÉ, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Mokhtar KAHLAL, M. Michel KARAKULA, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, M. Dominique MERCIER, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Marie-Laure PARISON, Mme Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, M. Elie PERRIOT, M. Jean-Michel RABIET, M. Franck RAIMBAULT, Mme Laurence ROBERT-DEHAULT, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Dominique THIÉBAUD, M. Patrick VIARD.

Quorum : 18

Absents ayant donné procuration :

Mme Rachel BLANC donne pouvoir à M. Mokhtar KAHLAL
Mme Domithile GUINOISEAU donne pouvoir à M. Franck RAIMBAULT
Mme Anne LEDUC donne pouvoir à M. Laurent GOUVERNEUR
M. Stéphane MARTINELLI donne pouvoir à Mme Marie-Claude LAVOCAT
M. Damien THIERIOT donne pouvoir à Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
Mme Dominique VIARD donne pouvoir à M. Dominique THIÉBAUD

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 1er juillet 2021 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu la délibération de la commission permanente n°2024.02.8 du 16 février 2024 approuvant le projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement 4ème échéance et autorisant Monsieur le Président à lancer la procédure de consultation du public,

Vu l'avis favorable de la IIIe commission réunie le 27 mai 2024,

Vu le rapport de M. le Président du Conseil départemental et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Dominique THIEBAUD, rapporteur au nom de la IIIe commission,

Considérant que ce plan a fait l'objet d'une consultation du public du 1er mars au 5 mai 2024,

Considérant qu'aucune observation n'a été émise pendant cette période,

LA COMMISSION PERMANENTE

Par 34 voix Pour

DECIDE

- d'adopter le projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement 4^{ème} échéance ci-joint.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Chaumont, le 12 juillet 2024

LE PRÉSIDENT,



Nicolas LACROIX